

## Ressources humaines en santé

Les Ressources Humaines sont classées en sept (7) catégories: les médecins (Généralistes et spécialistes), les pharmaciens, les Sage-Femmes Diplômées d'Etat (SFDE), Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE), Agents Techniques de Santé (ATS), les Techniciens soignants (Techniciens en Laboratoire, Techniciens en pharmacie, Techniciens en Kinésithérapie, etc.) et les autres personnels sont classés dans la catégorie des non-soignants.

Quelle : Carte sanitaire, S. 34

<https://reliefweb.int/report/chad/carte-sanitaire-du-tchad-2019-2023>